

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
11 SEPTEMBRE 2018
19H
ÉDIFICE MUNICIPAL – QUARTIER BAKER-BROOK

Présents-es : Jean-Pierre Ouellet Maire
Serge Dionne Directeur général
Francine Bossé Directrice adjointe, greffière

Conseillers-ères présents-es :

Quartier Saint-François	Pierrette Bouchard	Rino Levasseur
Quartier Clair	Carl Sawyer	
Quartier Baker-Brook	Georges Michaud	Francine Caron
Quartier Saint-Hilaire	Nathalie Toussaint	Michel J. Morin

Conseiller absent :

Quartier Saint-François Steve Cyr

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte à 19h. Monsieur le maire souhaite la bienvenue.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum est constaté.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le conseiller Georges Michaud va se retirer de la réunion à l'item 9. b) pour conflit d'intérêts.



4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution no. 2018-09-11(1) Il est proposé par la conseillère Nathalie Toussaint, appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

5. a) LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU 12 JUIN 2018

Résolution no. 2018-09-11(2) Il est proposé par la conseillère Nathalie Toussaint, appuyé par le conseiller Georges Michaud

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 12 juin 2018 tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

b) LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE DU 26 JUIN 2018

Résolution no. 2018-09-11(3) Il est proposé par la conseillère Pierrette Bouchard, appuyé par la conseillère Francine Caron

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 26 juin 2018 tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

6. PRÉSENTATIONS, DÉLÉGATION OFFICIELLE, PÉTITIONS ET DEMANDE D'INFORMATION

Aucune présentation

7. PRÉSENTATION DES RAPPORTS

Aucun rapport n'a été présenté

8. ARRÊTÉS MUNICIPAUX, PROCÉDURES, DIRECTIVES ET OUTILS ADMINISTRATIFS

a) Arrêté 2018-05 – Arrêté sur les lieux dangereux ou inesthétiques du Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska (2ième lecture par son titre)

Résolution no. 2018-09-11(4) Il est proposé par la conseillère Francine Caron, appuyé par la conseillère Nathalie Toussaint

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte la 2ième lecture, par son titre, de l'Arrêté 2018-05 – Arrêté sur les lieux dangereux ou inesthétiques du Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

b) Arrêté 2018-05 – Arrêté sur les lieux dangereux ou inesthétiques du Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska (3ième lecture dans son intégralité)

Résolution no. 2018-09-11(5) Il est proposé par la conseillère Francine Caron, appuyé par le conseiller Georges Michaud

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte la 3ième lecture dans son intégralité, de l'Arrêté 2015-05 – Arrêté sur les lieux dangereux ou inesthétiques du Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

c) Arrêté 2018-05 – Arrêté sur les lieux dangereux ou inesthétiques du Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska (3ième lecture par son titre et adoption)

Résolution no. 2018-09-11(6) Il est proposé par la conseillère Francine Caron, appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte la 3ième lecture, par son titre et adopte l'Arrêté 2018-05 – Arrêté sur les lieux dangereux ou inesthétiques du Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

9. RÉSOLUTIONS

a) Achat du terrain – Quartier Saint-Hilaire

Résolution no. 2018-09-11(7) Il est proposé par le conseiller Michel J. Morin, appuyé par la conseillère Nathalie Toussaint

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska achète le terrain, numéro de PID 35221027, de Monsieur Denis Demers, situé à Riceville dans le quartier de Saint-Hilaire, au montant de 12,000 \$ ferme.

Je propose, également, que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska mandate le maire et le greffier à signer tous les documents reliés à l'achat du terrain.

Motion adoptée.

b) Facture Monsieur Ronald Lapointe – Architecte

Le conseiller Georges Michaud se retire de la réunion pour conflit d'intérêts.

Résolution no. 2018-09-11(8) Il est proposé par la conseillère Nathalie Toussaint, appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska accepte de payer la facture de Monsieur Ronald Lapointe – Architecte, pour le projet : Design de Gazebo – Saint-Hilaire, Baker-Brook, Clair et Saint-François, NB, - Honoraires professionnels pour design de gazebo avec 3D et 4 options déjà réalisés, au montant de 11,300 \$ + taxe.

**1 abstention
Motion adoptée.**

Le conseiller Georges Michaud revient à la réunion.

c) Nommer Madame Joan Levesque

Résolution no. 2018-09-11(9) Il est proposé par la conseillère Pierrette Bouchard, appuyé par le conseiller Carl Sawyer

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska nomme Madame Joan Levesque, du quartier Baker-Brook, à titre de membre du Conseil d'Administration de la Commission de la Bibliothèque Publique de Saint-François-de-Madawaska pour un mandat de (3) ans et ce à partir du 11 septembre 2018.

Motion adoptée.

d) Droit de passage – Goodies Café

Résolution no. 2018-09-11(10) Il est proposé par le conseiller Carl Sawyer, appuyé par le conseiller Rino Levasseur

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska renonce au droit de passage et servitude sur le terrain PID 35351097 de chez Goodies Café, situé dans le quartier de Clair et que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska, se dégage, également, de tous les services d'eau et d'égouts sur ce terrain.

Qu'il est également résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska mandate le maire et le greffier à signer tous les documents reliés à cette demande.

Motion adoptée.

e) Plan gestion des actifs

Résolution no. 2018-09-11(11) Il est proposé par la conseillère Nathalie Toussaint, appuyé par la conseillère Pierrette Bouchard

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska demande au Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux une révision de tous les plans : « Plan quinquennal de dépenses en immobilisation pour l'entente administrative FTE 2014-2018 », des anciens villages de Saint-Hilaire, Baker-Brook, Clair et Saint-François-de-Madawaska, pour que la Communauté de Haut-Madawaska puisse y insérer le « Plan gestion des actifs » pour un montant de 75,750 \$.

Motion adoptée.

f) Achat du tracteur – Quartier Clair

Résolution no. 2018-09-11(12) Il est proposé par le conseiller Carl Sawyer, appuyé par la conseillère Francine Caron

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska fasse l'achat du tracteur John Deere, 3046R, Compact Utility Tractor, # de série 1LV3046RAFH240460, au montant de 12,760 \$ + taxe, ce qui représente la balance de la location.

Qu'il est également résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska mandate le maire et le greffier à signer tous les documents reliés à l'achat du tracteur.

Motion adoptée.

g) Renouvellement du bail de la pharmacie Éric Lee – Familiprix – Quartier Clair

Résolution no. 2018-09-11(13) Il est proposé par la conseillère Nathalie Toussaint, appuyé par le conseiller Georges Michaud

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska renouvelle le bail de la pharmacie Éric Lee- Familiprix – Quartier Clair. L'augmentation sera de 3% par année sur 10 ans, à partir du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2029.

Qu'il est également résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska mandate le maire et le greffier à signer tous les documents reliés au renouvellement du bail.

Motion adoptée.

10. QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT

Aucune question

11. AFFAIRES NOUVELLES

1) Correspondances :

a) Le maire proclame la semaine du 1er au 7 octobre 2018 la Semaine du mieux-être du Nouveau-Brunswick et invite tous les citoyens et citoyennes à participer aux activités organisées et invite les groupes, organismes, écoles et milieux de travail de la communauté à promouvoir et à célébrer le mieux-être en organisant des activités axées sur le mieux-être.

2) Invitations :


Aucune invitation

3) Autres :

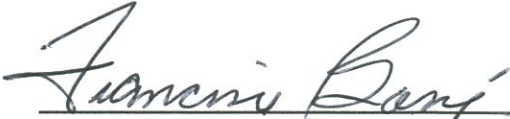

Le maire souhaite la bienvenue à Monsieur Denis Boulet, candidat du Parti vert.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ajournement de la réunion est proposé par le conseiller Michel J. Morin à 19h40.



Jean-Pierre Ouellet
Maire



Francine Bossé
Greffière